

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

SAUMUR.	30 fr.
Paris.	16
Poste.	8
Ensemble.	35 fr.
Ensemble.	10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.	30 c.
Réclames.	50
Faits divers.	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 16 JUILLET

LE DÉFICIT RÉPUBLICAIN

Dans la séance du 10 juillet, à la Chambre, M. le baron de Mackau a fait la déclaration suivante:

« Je me résume, messieurs, et j'ai fini. Il résulte des observations qui ont été faites par nos collègues, il résulte de nos constatations que le déficit du budget est de 460 millions, que le DÉFICIT GÉNÉRAL est de plus d'UN MILLIARD ET DEMI, que l'accroissement des contributions directes depuis 1883 est de 52 millions; que l'accroissement des dépenses ordinaires est, depuis quatre ans, d'un demi-milliard par an; que les traitements civils se sont accrus de 160 millions, que les centimes départementaux et communaux se sont accrus de 97,786 centimes, et les centimes extraordinaires de 14 millions de francs.

« Dans ces conditions, messieurs, vous comprendrez que mes amis et moi nous tenons essentiellement à dégager absolument notre responsabilité de votre gestion financière. Depuis quatre ans, nous n'avons cessé d'apporter à cette tribune de patientes, mais inutiles protestations. Nous avons dit: « Contre le traitement aux droits que nous tenons du suffrage universel au même degré que vous, vous avez abusé de votre pouvoir, exclu de la commission du budget, d'une façon systématique, tous les membres de la droite. Par l'organe de nos amis, nous n'avons cessé de vous répéter: Les dépenses sont trop considérables, vous abusez de la fortune de la France. »

« Vous n'avez tenu aucun compte de nos observations. A vos résistances, qui ne se traduiraient que par des dénégations bientôt démenties par l'expérience, nous avons opposé, au moment du vote du budget, l'abstention et même le vote contraire, ce qui est la protestation la plus grave que des

hommes politiques puissent faire.

« Vous comprendrez que ce n'est pas le moment de changer d'attitude alors que les conséquences de votre système et de vos fautes se montrent avec le plus d'éclat. C'est pour déclarer, messieurs, que nous persistons plus que jamais dans notre attitude que je suis monté à cette tribune; c'est pour bien établir que nous ne nous associons en rien à votre gestion financière, que j'ai essayé de rappeler les faits et les chiffres qu'il était nécessaire de faire passer une dernière fois sous vos yeux; je l'ai fait sans m'y attarder, sans les discuter; à mon sens, le moment des discussions financières entre vous et nous est passé.

« Notre devoir est accompli; votre rôle sera bientôt achevé, et il ne nous reste, à vous comme à nous, qu'à attendre la décision du juge souverain, qui dira bientôt lequel a raison, de vous qui avez surmené les finances du pays, ou de nous qui n'avons cessé de vous résister sans jamais nous lasser. »

« Que ce déficit d'UN MILLIARD ET DEMI soit l'œuvre des républicains, seuls coupables et responsables de la ruine financière du pays, nous en donnerons la preuve par l'exposé complet, historique et critique, des budgets de la République, qui a été fait à la Chambre par un député républicain, M. Germain. Mais, dès aujourd'hui, nous devons constater et signaler aux honnêtes gens de tous les partis cette déclaration nette et impartiale, qui ne peut être et n'a pas été contestée, et qui est la justification du gouvernement des conservateurs:

« Je ne suis pas de ceux, et je l'ai montré, qui n'ont pas de confiance dans leur pays. Je ne suis pas de ceux qui disent qu'il marche vers la banqueroute. Non: Ce pays a connu, sous le régime actuel, les meilleures finances qu'il ait jamais eues, de 1874 à 1877; c'est un régime qui peut défier tous les régimes antérieurs. Malheureusement nous ne sommes plus dans la situation de cette époque, et il faut y rentrer par la plus sévère économie. »

« De 1874 à 1877 », c'est-à-dire le régime qui a commencé le 24 mai pour finir avec l'avènement des 363; c'est-à-dire le gouvernement des conservateurs.

LE CAMP DU PAS-DES-LANCIERS.

C'est lundi, à six heures du soir, que le ministre de la guerre a télégraphié au commandant du 45^e corps d'armée, en lui donnant l'ordre de faire évacuer le camp du Pas-des-Lanciers.

Quelques journaux ont fait prévoir que la division de réserve serait envoyée au camp de Sathonay (Ain).

Nous sommes en mesure d'affirmer que les régiments, batteries, bataillons et compagnies dont se compose la division de réserve, seront dirigés sur leurs garnisons d'origine, dès que ces garnisons seront prêtes à les recevoir.

LES AFFAIRES D'ANNAM.

Le ministre de la guerre n'a pas communiqué à la presse de dépêches du général de Courcy, depuis avant-hier.

Mais nous savons que, dans les dernières dépêches qu'il a adressées, le général insiste pour que le gouvernement prenne une décision sur le sort futur de l'Annam.

Il demande des instructions pour agir vigoureusement et promptement.

La situation générale n'a d'ailleurs pas changé en Annam.

Le premier régent, Thu-Hoog, retenu à Hué, proteste de son dévouement.

Le jeune roi est toujours à Cam-Lo, prisonnier de Thu-Yet, le second régent.

LES LYCÉES ET COLLÈGES de Jeunes Filles.

Il est impossible de dresser sur aucun point le bilan de l'administration républicaine sans arriver à constater l'état de faillite complète et irrémédiable où elle est

tombée. Les prôneurs attirés et intéressés du régime dont ils vivent, mais dont la France est menacée de mourir si elle ne le repousse pas, passent quelquefois condamnation sur le terrain de la politique financière, militaire ou coloniale, mais ils se plaisent à vanter les admirables progrès de l'instruction publique et, confondant l'importance croissante des budgets avec l'importance des résultats obtenus, ils affirment que la République a beaucoup fait pour l'éducation du peuple parce qu'elle a beaucoup dépensé pour cet objet. Cet optimisme, même partiel, est démenti par l'exacte appréciation des faits et par l'éloquente signification des chiffres. Il suffit le plus souvent, pour s'en convaincre, de lire avec soin les rapports, si peu sincères qu'ils soient, que les règles du gouvernement parlementaire obligent à livrer de temps en temps à la discussion publique. C'est une réflexion que provoque tout naturellement l'étude du rapport de M. Antonin Dubost sur le budget du ministère de l'instruction publique, dans la partie relative à l'enseignement secondaire des jeunes filles.

La loi du 21 décembre 1880 a organisé cet enseignement et, suivant M. Camille Sée, son défenseur convaincu, elle devait opérer dans la France républicaine une révolution pacifique et bienfaisante.

« Une jeune fille de dix à dix-huit ans, mettra son bonheur à étudier les langues, la littérature, les sciences; elle jettera, pendant ces années d'études, les fondements du bonheur de toute sa vie; elle entrera ensuite dans une famille parée de toutes les grâces de l'esprit et prête à remplir ses devoirs de mère, c'est-à-dire d'institutrice, au lieu de... passer dans la frivolité, dans l'oisiveté les années de son adolescence, de juger sans connaître, de parler sans savoir, de lire dans des livres insipides, de ne trouver chez elle que des occupations matérielles et de chercher au dehors des distractions. »

Tableau enchanteur qui pouvait se faire pardonner d'être un outrage adressé à la famille d'hier à raison de la régénération qu'il promettait à la famille de demain!

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIOUTIER

PREMIÈRE PARTIE

III. — LE MARIAGE

(Suite)

Le lendemain matin, la jeune femme sortit seule de son appartement, pour entrer dans celui de M. Dorny.

— Qu'est-ce que tu fais de ton mari? demanda le père avec empressement.

— Mon mari? Mais c'est à toi que je dois le demander, père. J'espérais le trouver ici, avec toi, à l'heure du déjeuner.

— Je ne l'ai pas vu encore, reprit M. Dorny; il aura eu quelque affaire qui l'aura appelé au dehors, et nous ne l'attendrons pas à le voir apparaître.

— C'est-à-dire qu'il est parti, et qu'il ne revient pas.

— A quelle heure l'as-tu quitté ce matin? demanda le père.

— Ce matin dit la jeune fille étonnée; mais je n'ai pas vu M. Sauvatre aujourd'hui.

— Mais, hier au soir, il t'a accompagnée?

— Non, père, hier au soir, après le dîner, lorsque je vous ai quittés, je me suis retirée seule, avec Toinette qui m'a, comme toujours, donné ses services.

— Et tu n'es pas revu ton mari depuis ce moment? insista le père avec une nuance d'incrédulité.

— Non, père, je ne l'ai pas revu.

Ce fut au tour de M. Dorny d'avoir au fond du cœur une sorte de désespoir; mais chez lui la douleur était d'autant plus grande qu'il ne voulait, à aucun prix, communiquer ses craintes à sa fille.

Comment pouvait-il être possible que Lucien, qu'il croyait connaître et qu'il aimait comme son propre fils, eût agi d'une façon aussi indigne, abandonnant sa femme, le jour même de son mariage? — Il y avait, dans ce fait, quelque chose de trop insolite pour que l'explication n'en arrivât pas promptement.

La journée presque entière s'écoula cependant dans une attente anxieuse. Le père et la fille, se cachant mutuellement leurs craintes, évitaient de se rencontrer de peur de se trouver trop bien d'accord dans leur jugement sur Lucien.

Vers quatre heures, alors qu'il avait perdu presque tout espoir de voir revenir son gendre, M. Dorny, pensa à une démarche qu'il n'avait pas voulu faire dans la matinée.

Il s'agissait tout simplement d'aller à l'hôtel où M. Sauvatre était descendu.

En y arrivant, le pauvre père avait acquis la certitude que Lucien avait quitté Paris.

Rentré la veille, à l'heure où il n'aurait dû penser qu'à la jeune épouse à laquelle il venait de lier sa vie, il avait longuement causé avec un étranger, et fait précipitamment charger ses bagages sur une voiture qui l'avait conduit à la gare de l'Est, par laquelle il était arrivé quelques jours auparavant.

Désespéré, ne sachant comment annoncer cette terrible nouvelle à sa fille, M. Dorny se demandait s'il devait revenir de suite chez lui pour répondre si tristement aux questions qu'allait lui adresser Clémence, ou s'il ferait mieux d'attendre, de chercher encore, même l'impossible; car l'impossible est la chose que l'on croit le plus aisément dans les positions désespérées.

Il comprenait trop qu'il allait porter la mort dans le cœur de la pauvre enfant, que son instinct n'avait pas trompée.

Sans s'en apercevoir, il s'arrêta à ce dernier moyen. Il erra de la gare Saint-Lazare, près de laquelle était l'hôtel de Lucien, au boulevard de Strasbourg, puis revint à la maison s'informer près du concierge si M. Sauvatre était revenu.

Mais toutes ces allées et venues n'aboutissent qu'à le torturer davantage, il prit le parti de ren-

trer auprès de sa fille pour la consoler, ou pour pleurer avec elle.

Une lettre de M. Sauvatre, adressée à Clémence, venait d'arriver au moment où M. Dorny rentrait dans sa maison.

Il s'en empara, comme ferait une bête fauve de la proie qui vient de lui être jetée.

Il n'avait pas encore eu le temps de la lire lorsque Clémence, instruite de l'arrivée de son père, entra précipitamment dans son cabinet.

La lettre que M. Dorny tenait ouverte fut la première chose qui attira l'attention de la jeune femme.

— De lui? s'écria-t-elle en se précipitant vers son père.

— De lui, oui, mon enfant; mais je voulais la lire avant de t'en parler, et peut-être ne te l'aurais-je pas donnée.

— Lis, lis vite, père, puisque je sais que cette lettre existe, je dois, je veux tout savoir.

D'une main plus tremblante qu'elle ne l'était auparavant, M. Dorny releva le papier qu'il avait laissé glisser sur ses genoux, et il dit simplement:

— Alors, lis toi-même, mon enfant, c'est à toi que la lettre est adressée.

Clémence la prit sans hésiter; et, malgré l'émotion qu'il lui était impossible de dissimuler, elle lut d'une voix presque ferme les quelques lignes suivantes:

La loi fut votée. Elle a été appliquée à coups de millions, à coups de sacrifices imposés à l'Etat, aux départements, aux villes, aux communes; la loi du 2 août 1881 a doté ce service d'une somme de 20 millions successivement accrue dans des proportions exorbitantes.

En cinq années, dix lycées et seize collèges ont été mis à la disposition des familles et quatre-vingt-quinze cours publics ont été ouverts en attendant que l'on pût faire davantage; au total, cent vingt et un établissements d'instruction secondaire pour les jeunes filles ont été créés. Le chapitre des dépenses est facile à écrire, quoiqu'il se compose d'un nombre considérable d'additions, mais le chapitre des profits est plus court encore, puisqu'il se résume en un seul mot: Néant.

Les bâtiments existent; les classes sont construites et meublées, pourvues d'un « outillage perfectionné »; le personnel est au complet, les écoles normales ont tant bien que mal fourni un corps d'institutrices et de maitresses; les élèves seules font défaut!

La commission constate douloureusement la répugnance des parents à confier leurs filles à des institutions où ils ne sont pas sûrs que l'éducation sera une éducation morale, parce qu'ils sont certains qu'elle sera une éducation sans religion.

Le rapporteur propose un moyen de peupler ces maisons désertes: la substitution de l'internat à l'externat! Il a raison. Le moyen est excellent!

Mieux vaudrait sans doute décréter le lycée obligatoire et prélever dans chaque famille, par la voie de la conscription, le contingent d'enfants nécessaire; mais, si l'on n'a pas la hardiesse d'en venir à ce procédé, il est clair que l'internat, avec un système de bourses largement concédées, produira une partie du résultat désiré.

Ce n'est pas que l'on ait ménagé les bourses et les demi-bourses dans les externats, car le nombre est considérable des jeunes filles qu'il n'a été possible d'y attirer que par l'appas de ces faveurs administratives; mais beaucoup de parents, même peu fortunés, ne se sont pas laissés séduire et il leur a semblé que les avantages qu'on leur offrait n'étaient pas en proportion avec les sacrifices demandés à leur foi et à leur conscience.

Que le gouvernement soit moins timide et moins réservé dans ses tentatives de marchandage; qu'il offre aux pauvres, non plus seulement l'attrait d'un externat où ils ne trouvent qu'un allègement partiel de leurs charges, mais bien la perspective d'un internat qui les exonérera complètement, et, s'il ne parvient pas à augmenter d'une unité le chiffre de ses élèves payants, il est probable du moins qu'il grossira celui de ses écolières admises gratuitement!

Il aura, il est vrai, spéculé sur la misère et accompli une œuvre immorale et antisociale. Est-ce donc que la République recule devant des œuvres de ce genre?

Lors de la discussion de la loi du 31 décembre 1880, le système de l'internat a été formellement et expressément condamné et l'on avait admis en principe que, la vie de

la femme devant s'écouler dans la famille, il était indispensable qu'elle n'en sortît pas, afin que, si elle recevait l'instruction publique, elle ne fût pas du moins privée de l'éducation familiale.

Cette distinction subtile entre l'instruction et l'éducation n'a pas été comprise, ce qui s'explique d'autant mieux qu'elle est, en fait et pratiquement, impossible.

Or, l'instruction de l'Etat, même séparée de l'éducation, a paru si suspecte que personne n'en a voulu. Telle est la démonstration qui résulte de l'application pendant cinq années de la loi de 1880.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 juillet.

Les Consolidés anglais sont en hausse à 100 3/16. La réponse des primes sur les valeurs soumises à la liquidation de quinzaine s'opère sans incident. La hausse est dans l'air.

Les Rentes françaises ont une excellente tenue: il s'achète beaucoup de primes qui deviendront du ferme à la fin du mois; c'est indiqué. Le 3 0/0 est à 81 25, l'amortissable à 82.85, le 4 1/2 0/0 à 110.45.

L'action du Crédit Foncier est à 1.330. Le cours de 1.400 n'aurait rien de présomptueux. On doit l'obtenir avant la fin de l'année.

Les obligations ont un marché toujours très-actif. Le tirage des Communales a lieu le 5 août.

La Société Générale est sans changement. Ce titre est rarement offert. Ceux qui en ont gardent cette valeur et font bien.

La Banque d'Escompte de Paris n'a pas varié. On attend l'émission des nouvelles actions des Méridionaux Italiens. On sait qu'elles sont réservées, par préférence, aux porteurs d'actions anciennes et qu'elles seront émises au pair.

L'obligation Est-Algérien détache aujourd'hui son coupon de 7.50; il sera promptement regagné.

L'action Rio-Tinto est toujours sans variation; à Londres les cours sont très-solides établis.

Le Crédit Lyonnais mérite d'être surveillé de très-près. Ses opérations de banque ont subi depuis plusieurs mois un ralentissement considérable et son portefeuille financier encombré d'actions de la Foncière Lyonnaise est un danger permanent.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer conservent leur fermeté: le Nord à 1.620, le Midi à 1.165, l'Orléans à 1.345, l'Est à 801.25, l'Ouest à 860.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Monsieur le Rédacteur,

On a dit partout que la fête du 14 juillet était en baisse. A ceux de nos concitoyens qui auraient pu croire que Saumur eût fait exception, il leur aura suffi de circuler mardi dans nos rues, pour se convaincre que cette prétendue fête nationale n'a pas le don d'exciter beaucoup d'enthousiasme. Les républicains eux-mêmes ont paru s'en soucier comme d'une guigne. Quels sont ceux qui, en payoisant leurs maisons, ont donné l'exemple? Nous parlons bien entendu des indépendants; de ceux qui ont dû arborer les couleurs nationales par amour sincère et désintéressé de la R. F.; de ceux qui n'ont point à spéculer sur l'enseigne d'un faisceau de drapeaux pour ramasser quelques deniers, ou accrocher une bribe de ruban, ou briguer une place quelconque. Passé ces

mon avis dans cette triste affaire?

— Certes; mais ton avis ne peut être autre que que le mien, j'en suis sûr.

— Eh bien, non, père, il n'est pas ce que tu penses. Si tu tiens compte de mon désir, si tu ne veux pas faire de moi la créature la plus malheureuse de la terre, tu ne demanderas pas aux tribunaux l'annulation de mon mariage. Je porterai toute ma vie le nom de Lucien Sauvatre!

— Mais, malheureuse enfant, tu ne parlerais pas autrement s'il avait eu le temps et la volonté de conquérir ce cœur qu'il a lâchement dédaigné, s'il avait fait quelque chose pour te plaire et pour t'attacher à lui, si tu l'aimais enfin!

Clémence baissa un instant la tête sous le regard de son père.

— Eh bien, si je l'aimais, que me conseillerais-tu de faire? dit-elle enfin en fixant son regard sur celui de M. Dorny.

— Je ne te verrais plus que la triste ressource de pleurer et d'attendre, répondit le père en courbant à son tour la tête.

— Je pleurerai et j'attendrai, père, répondit la jeune femme.

Quelques jours après, M. Dorny, brisé par les cruelles émotions qui venaient de le torturer, mourut entre les bras de sa fille, à qui il demandait pardon, avec désespoir, d'avoir ainsi perdu son avenir et sa vie.

(A suivre.)

dernières catégories, qu'ils étaient rares les républicains qui ont daigné pavoiser!

A 8 heures du matin, le canon a retenti: on eût dit que c'était le signal du départ. Que de gens à ce moment ont plié bagage, et sont partis pour aller au loin respirer au grand air et sous l'ombrage; car enfin, on ne le sait que trop, cette fête n'attire pas les populations voisines, et les affaires sont nulles. On assistera encore à la revue de l'Ecole de cavalerie; il est si rare de jouir du spectacle de ces belles réunions militaires qui nous rappellent les revues anciennes si brillantes, si animées, où le défilé se faisait aux accords d'une musique d'élite qui tenait, sous la direction de M. Brück, un des premiers rangs dans l'armée.

Ah! oui, me dira-t-on, et les bataillons scolaires, les oubliez-vous? Nullement. Je me sens même un certain faible pour cette jeunesse saumuroise qui manœuvre à rendre jaloux les vieilles barbes d'autrefois (car il n'y en a plus de vieilles barbes dans notre armée d'aujourd'hui si complètement disloquée); mais quelles réflexions ne suscitent pas ces manœuvres? M. le capitaine Doussin, qui s'y dévoue avec une ardeur à nulle autre pareille, est-il bien sûr que son instruction militaire sera bonne à ces enfants lorsqu'ils entreront au service, dans dix ou douze ans? Ne sait-il pas, par expérience, que, dans notre siècle, la théorie change à bref délai, et que les notions du jour ne seront plus sans doute celles des troupes d'ici quelques années? Alors, quelles déceptions il ménage à ces futurs soldats qui arriveront au régiment pleins de présomption, et plus disposés à la forfanterie qu'à toute autre chose, comme l'a dit dernièrement un officier de l'armée blâmant cette institution. Alors seulement on approfondira le mal fait à toute cette jeunesse française. Et ceux qui n'auront pas joué au soldat avant l'âge, seront peut-être les plus avancés et les plus estimés de leurs chefs.

Mais revenons à la fête.

L'administration qui a sacrifié l'indispensable feu d'artifice, a donné ainsi la note de l'enthousiasme. N'y aurait-il donc plus de feu administratif pour la fête nationale? On nous avait cependant fait espérer qu'en dehors des pièces municipales, les admirateurs de Victor Hugo devaient se cotiser pour une pièce supplémentaire représentant l'apothéose du poète dont les restes ont servi de prétexte à une manifestation païenne. C'est raté.

Ce qu'il y a de plus clair, c'est que la ville a économisé un millier de francs. Les contribuables en féliciteraient bien l'administration, s'ils n'entendaient dire que des fêtes doivent se succéder pendant plusieurs jours pour l'inauguration du collège de filles. Rien que ce mot collège de filles suspend l'enthousiasme, car on sait que, pour les habitants de Saumur, c'est un million et demi à payer.

Les illuminations ont été à la hauteur des décorations; les particuliers se sont montrés sobres de lampions: il n'y a eu, pour ainsi dire, que les lanternes officielles.

Quant à nos artistes musiciens, ce sont bien eux qui ont le plus payé de leur personne. L'Harmonie Saumuroise, la Musique Municipale se sont tour à tour fait entendre. L'une et l'autre ont également fait plaisir: chacune a son cachet, son mérite, et les applaudissements ont retenti pour les deux sœurs appelées à vivre côte à côte dans la plus parfaite harmonie.

Agréer, etc.

UN ABONNÉ.

Comme rapprochement au dernier paragraphe de la lettre de notre abonné, il nous semble utile de reproduire ce qu'écrivait de Saumur à la Petite France un ardent républicain, enthousiaste de la fête du 14:

« Le great attraction de la journée a résidé sans conteste dans les concerts donnés au Square par l'Harmonie Saumuroise d'abord, la Musique municipale ensuite, puis, sur la Loire, par l'Harmonie Saumuroise. Nos deux Sociétés ont rivalisé de brio et d'entrain et l'on a pu constater d'immenses progrès des deux côtés. »

Le même correspondant, parlant du concert donné au Square, dimanche, par la musique des écoles communales, dit encore:

« Ces jeunes musiciens font des progrès rapides, et il n'est pas impossible que la musique des écoles devienne un jour LA PREMIERE DE LA VILLE (sic). »

On ne saurait faire un plus bel éloge de ces enfants musiciens et de leur professeur, M. Meyer, qui toujours digne son talent avec un zèle infatigable, mais que l'on semble ne vouloir guère encourager aujourd'hui.

La marraine de M. Combiar est morte ces jours derniers à l'hôpital. Cela nous rappelle pour l'âme de notre maire: il a donc été baptisé, puisqu'il avait sa marraine? Ce qui fait froid, c'est qu'elle se soit éteinte à l'asile des pauvres, à l'Hôtel-Dieu. On aime à voir le filleul, parvenu à une brillante que l'on sait, assister de sa personne à la messe, à l'enterrement, à la messe de celle qui l'avait tenu sur les fonts de baptême. M. Combiar a mieux aimé laisser son soin aux sœurs de Sainte-Anne.

ANGERS.

La fête du 14 juillet a été maigre et célébrée mardi à Angers. En dehors des mastroquets et des fonctionnaires, personne ou presque personne n'avait paru illuminé.

Seule, la revue sur le Champ-de-Mars eut un certain éclat, auquel la politique fut tout-à-fait étrangère.

Le soir, le feu d'artifice a été, de l'unanimité, complètement raté. C'était peut-être n'était pas la faute, sans doute, de l'officier, mais bien celle de la municipalité qui n'est pas, paraît-il, assez en fonds pour pouvoir offrir à ses concitoyens un spectacle digne d'eux et digne d'Angers. Dans une circonstance nous n'en éprouvons aucun regret. Nous nous contentons de constater le fait.

Le Journal de Maine-et-Loire dit que la fête a fourni à tout le monde l'occasion de constater que le zèle pour la R. F. s'est rapidement.

A part les décorations des monuments publics et les pavoisements officiels de certains quartiers, le dixième de la population n'a pas pris part à la fête. Les fonctionnaires, les marchands de vins et les marchands de drapeaux nationaux ont à peine seuls arboré des étendards. La majorité des habitants de notre ville a compris que ce temps n'était guère à l'enthousiasme.

Peut-on se réjouir en songeant à un kin, d'où l'on ramène le cadavre du général Courbet, où nos troupes meurent cruelles épidémies, où elles sont sans cesse exposées à des guet-apens? Peut-on se réjouir en songeant à Madagascar, où l'on ignore que deviennent nos soldats, et d'où la nouvelle d'un échec terrible peut arriver d'un jour? Peut-on se réjouir en songeant à dix mille hommes que l'on avait réunis au Tonkin au camp du Pas-des-Lanternes dont une grande partie a été tuée par les fièvres.

Seuls les opportunistes que l'amiral Courbet a traités de « polichinelles » et les « misérables » ont pu se réjouir en pareille circonstance. C'est leur fête à eux, mais n'est pas celle de la France.

On lit dans l'Union de l'Ouest:

« Nous constatons que le Patriote n'a pas un mot, pas un, rien de la fête du 14 juillet, à Angers. Ce silence inaccoutumé est significatif; les années précédentes le Patriote était exubérant. Il parlera, sans doute, à cause de notre constatation, mais il sera trop tard pour faire croire à un spontanéité de sa satisfaction. Son mouvement, c'est-à-dire son silence, prouve que la fête républicaine, à Angers, a été un fiasco. »

TOURS.

Dans son numéro d'hier, l'Indépendant dit que, mardi, à 8 heures du matin, la messe de l'Hôtel-de-Ville était couverte d'une foule immense qui attendait la distribution de bons de pain et de bons alimentaires.

Depuis longtemps, dit notre correspondant, nous n'avions vu autant d'indigents.

La République, ce gouvernement républicain par excellence, n'a su faire que chose: rendre l'ouvrier plus malheureux et augmenter la misère.

Nous avons remarqué des indigents dans qui six fois de suite se présentent à la Mairie et en sortaient toujours avec de mauvais veaux bons.

Ces pauvres hardis avaient du courage, est vrai, mais, par contre, nous avons remarqué également de braves ouvriers qui, à peine se montrer, et dès qu'ils ont

un bon de pain, elles prenaient promptement le chemin de la maison. Il y a moyen cependant d'éviter cette supercherie qui porte préjudice aux véritables nécessiteux.

L'Indépendant termine en ces termes son compte rendu de la journée du 14 juillet :

« Nous disions dernièrement que le 14 juillet s'en allait, que la République avait du plomb dans l'aile. Nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'elle est à moitié morte : son agonie a été sonnée hier trois fois et pendant une demie heure.

Cette sonnerie était officielle et la vieille Marianne veut se faire enterrer religieusement.

L'Union libérale, dans un de ses derniers numéros, disait que l'enthousiasme des Tourangeaux pour la fête nationale grandissait d'année en année.

Quel langage tiendra donc ce soir cette bonne Union si elle veut être sincère, vraie et loyale ? Nous l'attendons.

A part les thuriféraires que la R. F. entretient à gros deniers dans l'administration, personne n'ose plus s'intéresser à la fête.

Les années précédentes tout était sans dessus dessous dans la ville. Les mâts tricolores étaient nombreux, les magasins se garnissaient de drapeaux, de lampions, de lanternes vénitienes. Aujourd'hui tout est mort et on ne trouve plus trace de cet enthousiasme des années dernières.

On voit seulement à certaines fenêtres des rues donnant sur les Halles quelques drapeaux et quelques écussons défranchis.

Ça se décolle.

Nous ne parlerons pas des illuminations, elles étaient nulles. Si on avait enlevé les drapeaux et les lampions des établissements qui sont obligés de pavoiser, comme cafés, bureaux de tabacs, etc., etc., il ne serait plus rien resté.

Pourquoi, me demanderez-vous, cette indifférence même chez les républicains ?

C'est qu'aujourd'hui les républicains ont bien autre chose à penser qu'à la fête de leur Marianne. Ils vont comparaître prochainement devant le suffrage universel et ils redoutent le verdict que va prononcer ce juge suprême.

Et ils ont raison d'avoir peur.

Ils n'ont fait que mentir à la tribune et dans leurs journaux, et le pays ne veut plus d'eux.

Ils avaient dit que c'était fini en Chine et au Tonkin, et voilà le guet-apens de Hué qui nous prouve que la danse macabre des millions et des morts va recommencer.

Ils avaient dit que c'était fini à Madagascar, et l'on apprend que nos soldats sont bloqués depuis deux mois dans le fort de Majunga par 42,000 Howas et qu'il va falloir y envoyer 6,000 hommes.

Ils assuraient que tout allait bien en Cochinchine et au Cambodge, et l'on vient d'apprendre que tout le pays est en insurrection et que nos compatriotes sont dans la plus misérable situation.

Ils avaient dit que l'heure des économies était arrivée et que les deniers publics seraient désormais sévèrement administrés ; et pour enrichir leurs créatures, ils ont augmenté les dépenses de huit cent millions par an et le déficit budgétaire s'est accru chaque année.

Ils avaient promis toutes les libertés ; mais ils ont étranglé la liberté du bien et ils ont lâché la bride à toutes les licences, à toutes les mauvaises passions.

Or, le pays ne veut plus que cet état de choses continue.

Il sait que si les caisses publiques sont vides et que si le commerce et l'industrie ont tant à souffrir depuis deux ans, c'est la faute de la République qui repousse les honnêtes et les intelligences dont elle est jalouse et n'appelle à son service que les échappés de l'émeute et les rebuts et les renégats de tous les partis.

Et les électeurs, enfin désabusés, veulent aujourd'hui des députés nouveaux, des hommes qui ne mentent pas et qui soient réellement décidés à remettre de l'ordre dans nos finances.

Ça se décolle, le 14 Juillet s'en va et la République aussi.

La fête du 14

Dans son numéro d'avant-hier, 14 juillet, le Journal d'Indre-et-Loire a publié sous ce titre : « AUX TOURANGEAUX », des réflexions très-justes que nous croyons devoir placer sous les yeux de nos lecteurs :

« Pour la sixième fois, la République invite la France à manifester sa joie dans la fête de l'assassinat.

« Depuis 1878, à pareil jour, les municipalités essayent de relever l'enthousiasme décroissant de nos concitoyens par des fêtes multiples que nous payons tous de nos deniers gaspillés.

« Chaque année et aujourd'hui encore, de par la loi, l'armée que les républicains ont traquée comme une bête fauve lorsqu'elle s'est prononcée contre eux, la magistrature et le clergé lui-même sont obligés de contribuer à cette fête qu'on continue à appeler « nationale » parce que c'est la nation qui en fait tous les frais.

« En réalité, le pays reste étranger à cette mascarade. Il ne sent pas du tout le besoin de se réjouir de l'établissement de la République, et il serait presque tenté de regretter la Bastille, dans laquelle il trouverait bon d'enfermer les farceurs qui composent le syndicat de l'exploitation républicaine.

« Et l'on se demande vraiment quel pourrait bien être en effet le motif de toutes ces réjouissances ?

« Pour quelle action d'éclat le gouvernement actuel recadrerait-il nos actions de grâce ?

« Est-ce en l'honneur du Tonkin que nous serions tentés d'illuminer ?

« La situation de nos armes en Chine, en Annam, à Madagascar, est-elle de nature à provoquer notre enthousiasme ?

« Et trouverons-nous qu'il est bon de rire et de nous amuser, alors que nos charges augmentent chaque année, que nos budgets municipaux sont en déficit, et que les impôts les plus lourds nous attendent encore après les élections ?

« Allons, braves citoyens, réjouissez-vous !

« Criez en ce jour : « Vive la République ! » Vos finances sont prospères ; le commerce et l'industrie ont pris un essor tout particulier ; et l'agriculture comble de richesses ceux qui s'y adonnent, pendant qu'au dehors vos armées marchent de conquête en conquête au milieu des peuples avides de les recevoir.

« Une fête nationale dans ce moment ! Des hymnes et des salves d'artillerie en l'honneur de l'Etat ! Des compliments et des éloges aux ministres exploités qui se font des rentes en ruinant la France. Allons donc ! Ce ne sera pas.

« Nous laisserons cela à nos municipaux, qui n'ont rien à perdre avec la République et qui ont intérêt à la conserver ; nous laisserons cela à ces préfets de l'ordre moral devenus des préfets à poigne sous ce gouvernement parce qu'il les paie bien ; nous laisserons cela aussi à ces malheureux fonctionnaires, soumis aux caprices des tyrannaux républicains.

« Et nous, pendant que le drapeau national servira de réclame aérienne aux marchands de soupe, pendant que nos trois couleurs, accompagnées de quelques lampions fumeux, illustreront la porte des cafés, nous penserons que nos jeunes soldats de l'Annam et du Tonkin, frappés par les balles ou rongés par la fièvre, tombent là-bas dans ces mêmes plis augustes dont le mastroquet s'abrite et se sert pour accroître le débit de sa marchandise ; nous penserons encore aux odieux souvenirs que rappellent ces orgies écorçantes, nous souvenant que le 14 juillet 1789, la populace — celle qui nous mène encore aujourd'hui et non le bon vrai peuple — conduite par des visionnaires et des déclassés, se porta sur la Bastille, massacra des invalides et des soldats qui se défendaient et délivra... sept prisonniers dont un fou, Leprévost de Beaumont, et un effroyable coquin, rejeté, vomi par sa secte, le marquis de Sade, l'ancien régime, comme ils l'appellent, ayant abandonné ou à peu près la Bastille.

« Et libres, comme nous le sommes, plus Français que ceux qui à cette heure crient « Vive la République », nous protesterons par notre abstention contre cette fête des exploités, fête anti-patriotique s'il en fût, fête qu'ils osent célébrer avec joie, dans un moment où, en France, tant de cœurs sont en deuil.

« Et ce ne seront pas les trois ou quatre drapeaux qu'une municipalité a apposés sur nos églises qui donneront à la saturnale d'aujourd'hui un caractère de fête.

« Ces drapeaux nous font penser à ceux qui entourent le catafalque de ce soldat qui détestait la République et aimait bien la France, l'amiral Courbet...

« Que le gouvernement célèbre donc encore une fois, avec l'aide de ses municipalités

ridicules, son triomphe éphémère au milieu du silence et de l'abstention des populations écorçées, et Dieu veuille que ce soit bien la dernière fois.

« Nous avons la ferme espérance que bientôt il ne restera plus de la Bastille comme de la République qu'un souvenir.

« Et ce jour-là, dans une fête vraiment nationale, après avoir chassé et puni comme ils le méritent tous les polichinelles qui jouent la comédie à nos dépens depuis 1874, la France se mettra en joie, et nous pourrions alors, mais alors seulement, pavoiser nos maisons, illuminer nos rues.

« Ce sera la défaite de la Révolution. »

Le Brillant Oriental est le meilleur produit qui se soit fait jusqu'à ce jour ; il remplace les cires liquides et encaustiques pour l'entretien et la mise en couleur des meubles et parquets en chêne, noyer et acajou ; il n'a pas d'odeur, brille très vite et n'encrasse jamais ; il se vend, à l'ÉPICE-RIE CENTRALE, 4 fr. 80 c. le litre avec lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 13 juillet

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	16 » » 17 » »	9 » » 11 » »
Saumur,	15 80 16 » »	9 75 » »
Baugé,	16 30 » » »	10 50 » »
Segré,	16 30 » » »	10 » » 11 » »
Beaupreau,	16 50 » » »	9 » » 10 » »
Montfaucon,	16 50 » » »	9 » » » »
Montreault,	15 » » 15 75 » »	9 50 » »
Chemillé,	16 50 17 » »	8 75 9 » »
Champroceaux,	16 50 » » »	9 » » » »
St-Flor-le-Vieil,	» » » » »	» » » » »
Cholet,	» » » » »	» » » » »
Vihiers,	16 25 16 75 » »	8 » » 8 50 » »
Brissac,	15 50 » » »	10 » » 11 » »
Chalonnès,	16 50 16 75 » »	9 » » » »
Doué,	16 50 » » »	9 50 11 50 » »

A Nantes, blés américains, de 20 25 à 20 50 les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 20 » » à 20 50 les 80 kilos.

CONSEILS ET RECETTES.

GREFFAGE DES GROSEILLIERS. — Les horticulteurs qui aiment les produits extraordinaires peuvent obtenir des groseilles doubles de la manière suivante : On prend deux jeunes branches de grosseurs égales, l'une d'un groseiller rouge, l'autre d'un groseiller blanc ; on les fend en deux et on réunit les moitiés de l'une aux moitiés de l'autre, de façon à ce que les écorces coïncident. Cette bouture jumelée est traitée comme les autres, dans un pot sous un châssis. L'arbrisseau qui en résulte produit des fruits de deux couleurs.

MOYEN POUR ÉLOIGNER LES MAUVAISES ODEURS.

Le Pharmac Rundschau indique comme moyen de combattre les mauvaises odeurs des water-closets, l'emploi du vitriol vert (sulfate de fer). Il suffit de verser de l'eau sur quelques cristaux que l'on répand dans les conduits.

DESTRUCTION DES INSECTES NUISIBLES.

La chaleur ramène avec elle une infinité d'insectes ailés dont la présence est bien désagréable.

L'huile de laurier étendue sur les murs est un excellent préservatif contre les mouches ; on peut s'en servir dans les buche-ries.

Le pétrole est également un insecticide d'une efficacité incomparable. Une quantité minime éloigne les puces et les punaises des appartements.

Bassencourt (Haute-Marne).

Depuis quelques jours que je reprends votre FER BRAVAIS, je me sens rajeunir, du reste comme chaque fois que j'en fais usage. Tous les ferrugineux que j'ai pris dans ma vie ne m'ont jamais fait autant de bien que votre Fer, aussi depuis que j'en ai la connaissance je ne tiens pas à changer.

Emilie HENAY.

Dans toutes les pharmacies. Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Mourir de vieillesse est une mort rare, a dit Buffon, et cependant l'homme est constitué pour vivre plus qu'il ne vit en moyenne. — Il faut s'y flir par la manière de vivre et par sa trop grande indifférence à se soigner. Il est vrai que le choix des remèdes est souvent difficile, mais lorsqu'un remède se recommande

par des milliers de preuves authentiques comme celle qui suit, son choix s'impose. — « Marica (Corse), le 6 mars 1885. — Je souffrais cruellement d'une maladie d'estomac ; je ne pouvais rien manger, aucun médicament ne me faisait du bien, lorsqu'un journal me fit connaître vos Pilules Soisses. Elles m'ont guéri radicalement, merci du fond du cœur ; veuillez m'envoyer encore une boîte à 1 fr. 50. P. THOMAS. »

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Théâtre de Saumur

— 1885

DIMANCHE 19 juillet 1885.

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Donnée par

M^{me} FAVART

Sociétaire de la Comédie-Française

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} CASTELLI, du Vaudeville ; M^{lle} AUGÉ, du Gymnase ; MM. AMAURY, PRAD et MONVAL, de l'Odéon ; MM. DORSAY et RISPAL, du Vaudeville.

Henriette Maréchal

Pièce en 3 actes, de MM. Edmond et Jules de Goncourt.

1^{er} acte, le Bal de l'Opéra ; 2^e acte, Ville-d'Avray ; 3^e acte, Trouville.

DISTRIBUTION :

Paul de Bréville..... MM. Amaury.
Pierre de Bréville..... Dorsay.
Maréchal..... Prad.
Un monsieur en habit noir..... Monval.
Un ami..... Rispal.
M^{me} Maréchal..... M^{me} FAVART.
Henriette Maréchal..... Castelli.
Une dame masquée..... Dorcy.
Thérèse..... Villars.
Un masque..... Jeanne.
Masques et dominos : MM. Lomond, Armand, M^{lle} Lunel, Berthe.

On commencera par :

Un Crâne sous une tempête

Comédie en 1 acte, de M. Abraham Dreyfus, jouée par M^{lle} Augé et M. Monval.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 11 juillet :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : L'ambassade marocaine à Paris ; Beaux-Arts : la Vierge, tableau de M. Dagnan ; Théâtre illustré : Sigurd à l'Opéra ; Arrivée de la statue de la Liberté à New-York ; M. Léon Renier ; M. Vuitry ; M. Tresca. — Chemin de fer métropolitain. — Salon de 1885, par Olivier Merson. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Cyrille l'exorciste et son rituel (nouvelle), par Eugène Gothi. — Chronique musicale, par Albert de Lassalle. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Les ambassadeurs marocains. — M. Léon Renier. — M. Vuitry. — M. Tresca. — La Vierge, tableau de M. Dagnan. — Sigurd à l'Opéra. — Réception de la statue de la Liberté éclairant le monde, à New-York. — Chemin de fer métropolitain. — Rébus.

LE PETIT JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraît tous les Dimanches

Prix de l'abonnement : 3 fr. par an

RÉDACTION et ADMINISTRATION : 40, r. Laflotte, Paris

Sommaire du n^o 28 (12 Juillet 1885).

La Semaine scientifique (Dr O. Liban). — Panthéon mural de la Science (Dr Félix Brémont). — Les Microbes (Dr Bonjean). — Petite Tribune (Dr Néno). — Petits Échos (Octave Sully). — Hygiène des hopitaux (J. Maret-Leriche). — Communications et avis divers. — Récréation chiromancie. — Les Eaux minérales (Dr Pol Vernon). — Bibliographie. — Bouquet de Pensées. — Consultations. — Petites Annonces. — Un Mot de Finances.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, leigues, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôtel d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Avec faculté de division, Dimanche 2 août 1885, à 1 h. 1/2, en l'étude de M^e BRAC,

I. La Fabrique de Poterie AUTRAN

Sise au Pont-Fouchard.

Cet établissement, en parfait état, solidement construit, comprend : Maison d'habitation, four, grands ateliers à deux étages, belle cave voûtée dessous, vastes hangars et cour.

Il peut convenir à toute autre industrie.

Mise à prix de 25,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication

Et après la vente de la Fabrique

II. — PETITE MAISON avec grand jardin, au même lieu.

III. — Et 33 ares de PRÉ, dans les Prés-Godel.

Facilités de paiement.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, le dimanche 2 août, à une heure de l'après-midi,

LES

IMMEUBLES

Composant la Closerie de la Petite-Fontaine,

Située proche le bourg de Neuillé,

Consistent en :

Une maison, située près la Fontaine-du-Bourg, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, lavoir sur le bord du ruisseau et divers morceaux de terre labourable, pré, bois taillis, vigne, complanté d'arbres émondables et d'arbres fruitiers, le tout contenant environ 3 hectares 11 ares 40 centiares.

Pour avoir des renseignements, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, et, pour visiter, à M. Philias SAUNIER, propriétaire à Neuillé. (619)

A LOUER

Beau Chalet

Sur la plage de St-Gilles-Croix-de-Vie.

S'adresser à M. Victor BODIX, à Thouars (Deux-Sèvres.)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A VENDRE PETITE CALÈCHE A un cheval

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Choulerie, Saumur, représentant de la maison Bézier.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n^o 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

M. FUSILLIER, fondeur en cuivre, parti de Saumur en 1855, prévient les personnes dont il serait encore le débiteur, de se présenter à son domicile, au Pont-Fouchard. (616)

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

UN FONDS DE COMMERCE

De Liquoriste-Distillateur

Parfaitement achalandé, situé dans une ville de l'Ouest.

Il sera accordé les plus grandes facilités.

S'adresser à M^e GUIBERT, ancien notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

A CÉDER DE SUITE

Pour changement de domicile

UN MAGASIN

Liquor, gros et détail, comptoir.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN BON CAFÉ

Situé au centre de la ville de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de santé

MAGASIN D'ÉPICERIE

Graines et Poterie.

Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Immédiatement,

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

Très-joli

MAGASIN DE BONNETERIE

Situé dans un des beaux quartiers d'Angers.

S'adresser au bureau du journal.

M^{me} veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n^o 14, maison BODAIRE. Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

M^{me} CHAUSSARD demande des ouvrières.

A LOUER

PRÉSENTMENT

APPARTEMENT AU 2^e ÉTAGE

Composé de trois pièces, dont deux à feu, avec eau de Loire et lieux d'aisance au même étage.

S'adresser, place Saint-Pierre n^o 9. (583)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

LE MONDE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, capital 40 millions, réserves 37 millions.

ON DEMANDE des agents dans les chefs-lieux de canton. S'adresser à M. GUERRIER, 17, boulevard des Pommiers, Angers. (574)

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS, 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur. L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. S'adresser, à l'hôtel de Londres.

M. PERRY

Organiste

Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession.

S'adresser chez M^{me} GUILLEMET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

Affaire Sérieuse.

Commerce de luxe, bons rapports, demande commanditaire avec apport de 20,000 francs environ. Références au 1^{er} ordre. Rien des bureaux. S'adresser initiales L. D., 67, boulevard restant, rue de Choiseul, Paris.

On demande un premier RÉDACTEUR pour un journal conservateur de province, dans sa 32^e année de publication, paraissant six fois par semaine.

Écrire aux initiales G. L. (Agence Havas), place de la Bourse, 8, Paris.

ON DEMANDE une entrepreneuse de broderies et tapisseries sur canevas.

Maison LEMERLE-BODAIRE, à Angers. (617)

UN MÉNAGE demande à se placer le mari comme Jardinier ou garde, la femme comme femme de basse-cour.

UN HOMME demande une place de camionneur dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME demande une place comme cocher ou jardinier. S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Nouveautés de Saumur demande un garçon de magasin.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (516)

L'ÉTUDE de M^e VINCENT, huissier à Saumur, est transférée rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 13.

SAUMINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine. GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement de foie et de la rate, obstructions vésicales, jaunissement, estomac, digestion difficile, maux de tête, célestins. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTE-RIE. — Prescrite comme Calcaire. Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 6, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

Saumur, imp. P. GODÉT.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 JUILLET 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	81 15	81	Est	798 75	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	516
3 % amortissable	82 50	82 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1347 50	1346 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513	517	Est	378 25	378 25
3 % (nouveau)	106 90	107	Midi	1163 75	1162 50	— 1865, 4 %	527	535	Midi	379	380
4 1/2 % (nouveau)	110 40	110 30	Nord	1615	1620	— 1869, 3 %	409	414 50	Nord	380 50	380 50
Obligations du Trésor	505	516	Orléans	1343 75	1342 50	— 1871, 3 %	394 50	395	Orléans	380	378
Banque de France	5185	5075	Ouest	860	862 50	— 1875, 4 %	515	515	Ouest	379 50	376
Société Générale	465	465	Compagnie parisienne du Gaz	1515	1519 75	— 1876, 4 %	515	513	Paris-Lyon-Méditerranée	379	379
Comptoir d'escompte	992 50	992 50	Canal de Suez	2105	2092 50	Bons de liquid. Ville de Paris	526	527	Paris-Bourbonnais	382	379
Crédit Lyonnais	538	538	C. gén. Transatlantique	481 25	485	Obligations communales 1879	454 75	454	Paris-Bourbonnais	382	379
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1332 50	1335				Obligat. foncières 1879 3 %	449	449	Canal de Suez	589 50	589 25
Crédit mobilier	230	232 50				Obligat. foncières 1883 3 %	363 50	364			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir.
2 — 32 — express.
7 — 15 — omnibus.
10 — 36 — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — omnibus.
9 — 37 — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — omnibus.
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						SAUMUR - BOURGUEIL						BOURGUEIL - SAUMUR					
	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte		Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct		Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
	matin	matin	soir.	soir.	soir.		matin	matin	soir.	soir.	soir.		matin	matin	soir.	soir.		matin	soir.	soir.	soir.	soir.	
Saumur.	6 05	7 34	9	1 15	3 45	7 50	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 18	9 41
Chacé.	6 15	7 39	9 08	1 24	4 03	8	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	12 18	6 30	9 54
Brézé.	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		Bourgueil.	5 43	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 38
Montreuil	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39										

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godel.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.